



PREFECTURE PARIS

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 57 - AVRIL 2013**

# SOMMAIRE

## **75 - Agence régionale de santé - Délégation territoriale de Paris**

Arrêté N °2013092-0012 - arrêté portant modification de l'arrêté préfectoral n ° 2013014-0006 portant délégation de signature à M. Claude EVIN, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France .....	1
--	---

## **75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

### **Direction du groupe hospitalier Robert Debré**

Arrêté N °2013085-0004 - arrêté de délégation de signature .....	4
--	---





PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n ° 2013092-0012**

**signé par Préfet de la région d'Ile- de- France, Préfet de Paris  
le 02 Avril 2013**

**75 - Agence régionale de santé - Délégation territoriale de Paris**

arrêté portant modification de l'arrêté préfectoral n ° 2013014-0006 portant délégation de signature à M. Claude EVIN, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France



PREFET DE REGION D'ILE-DE-FRANCE  
PREFET DE PARIS

**ARRÊTÉ N°**

portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2013014-0006 portant délégation de signature à Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France,

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE  
PRÉFET DE PARIS  
Commandeur de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 43-13° ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> avril 2010 portant nomination de M. Claude EVIN en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France ;

Vu le décret du 19 décembre 2012 portant nomination de M. Jean DAUBIGNY en qualité de préfet de la région Ile de France, préfet de Paris,

Vu l'arrêté n° DS 2013-001 du 18 février 2013 le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé désignant M. Denis LEONE, délégué territorial adjoint de Paris,

**ARRÊTE**

**Article 1** : L'article 3 de l'arrêté préfectoral sus visé est modifié comme suit :

- en cas d'absence ou d'empêchement simultanés de M. Claude EVIN et de M. Gilles ECHARDOUR délégué territorial de Paris, la délégation visée à l'article 1<sup>er</sup> est donnée à M. Denis LEONE, délégué territorial adjoint de Paris.


**Article 2** : L'article 4 de l'arrêté préfectoral susvisé est modifié comme suit :

- en cas d'absence ou d'empêchement simultanés de M. Claude EVIN, de M. Gilles ECHARDOUR délégué territorial de Paris et de M. Denis LEONE, délégué territorial adjoint de Paris, la délégation visée à l'article 1<sup>er</sup> est donnée, dans la limite de leurs compétences respectives à :

- Mme Christine CHAFFAUT, médecin inspecteur de santé publique
- Mme Christel ROUGY, ingénieure de génie sanitaire
- M. Laurent HENOT, ingénieur d'études sanitaires
- Mme Marie-Jeanne BODIN SAFFRAY, ingénieure d'études sanitaires
- Mme Stéphanie JUNCA, ingénieure d'études sanitaires

**Article 4** : Le Préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs, de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris : [www.ile-de-france.gouv.fr](http://www.ile-de-france.gouv.fr) et affiché dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé et de sa délégation territoriale de Paris.

Fait à Paris, le 2 AVR. 2013

  
Le Préfet de la Région d'Ile-de-France  
Préfet de Paris  
Jean DAUBIGNY  
Jean DAUBIGNY



PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n ° 2013085-0004**

**signé par Directeur du groupe hospitalier Robert Debré  
le 26 Mars 2013**

**75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris  
Direction du groupe hospitalier Robert Debré**

arrêté de délégation de signature

**Groupe Hospitalier Hôpital Universitaire Robert-Debré**

**Arrêté de délégation de signature  
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté n° 2013-03

Le directeur par intérim du groupe hospitalier hôpital universitaire  
Robert-Debré

Vu le décret du 23 septembre 2010 portant nomination de la  
directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-  
7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D.  
6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des  
fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires  
relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeurial n° 2011-0072 modifié, en date du 9 mai 2011,  
fixant les matières déléguées par la directrice générale de l'AP-HP  
aux directeurs des groupes hospitaliers par intérim et aux directeurs  
des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de  
l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun

Vu l'arrêté directeurial n° 2010 - 0285 DG modifié, en date du 3  
décembre 2010 portant nomination de Mme Christine GIRIER-  
DIEBOLT aux fonctions de directrice du groupe hospitalier Robert-  
Debré,

Vu l'arrêté directeurial n°2010 - 296 DG portant affectation de cadres  
de direction au sein du groupe hospitalier Robert-Debré,



Vu l'arrêté n°2010 – 01 modifié portant délégation de signature de la directrice du groupe hospitalier Robert-DEBRE

Vu l'arrêté n°2011 – 01 modifié portant délégation de signature de la directrice du groupe hospitalier Robert-Debré

Vu l'arrêté directorial n°ANADDG 2013/01 0003 en date du 17 janvier 2013, nommant Philippe SUDREAU directeur par intérim du groupe hospitalier hôpital universitaire Robert-Debré,

Vu l'arrêté n°2013 – 02 portant délégation de signature du directeur par intérim du groupe hospitalier hôpital universitaire Robert-Debré,

### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté 2011 – 01 modifié par les arrêtés 2013 – 01 et 2013 - 02 est modifié comme suit :

1<sup>er</sup> alinéa :

« Madame Catherine LEGUAY – PORTADA » est remplacé par « Monsieur Marc YVON », le reste de l'article sans changement.

**ARTICLE 2** : l'article 2 est modifié comme suit :

1<sup>er</sup> alinéa :

« Madame Catherine LEGUAY – PORTADA » est remplacé par « Monsieur Marc YVON », le reste de l'article sans changement.

**ARTICLE 3** : l'article 4 est modifié comme suit :

« Madame Catherine LEGUAY – PORTADA » est remplacé par « Monsieur Marc YVON », le reste sans changement.

**ARTICLE 2** : Le directeur par intérim du groupe hospitalier hôpital universitaire ROBERT-DEBRE est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 26 mars 2013

